



# Textile-Business News

La lettre mensuelle de Texaas consulting publiée par le CEDITH

N° 1- Janvier 2006



*Bonne Année 2006!*

## Mediterranean Fashion

**Mediterranean Fashion** tiendra sa seconde édition à Lille/grand Palais, les 25 et 26 janvier 2006, au sein du grand salon international textile, TISSU PREMIER.

Avec ses 410 exposants et ses 7.000 visiteurs dont 44 % de visiteurs internationaux et 3.500 distributeurs ( chaînes spécialisées, VAD, grands magasins, hyper-supermarchés, marques-enseignes,..) TISSI PREMIER constitue une plateforme commerciale idéale pour les producteurs méditerranéens.

Une quinzaine d'entreprises tunisiennes d'habillement et d'accessoires y seront présentes, sous l'égide du Centre de Promotion des Exportations de Tunisie (CEPEX), dans un pavillon organisé par le Cercle Euro-méditerranéen des Dirigeants Textile-Habillement (CEDITH).

Tirant remarquablement leur épingle du jeu face au défi de la mondialisation ( les exportations tunisiennes textile-habillement de 2005, en dinars, sont au même niveau que 2004 malgré le démantèlement des quotas asiatiques), les producteurs tunisiens veulent en effet multiplier leurs efforts de promotion pour conquérir de nouvelles parts de marché, notamment vis-à-vis de leurs concurrents euro-méditerranéens.

Pour favoriser les contacts commerciaux et les occasions de partenariat lors de Mediterranean Fashion, le CEDITH met en œuvre divers moyens de promotion dont l'organisation de rendez-vous sur les stands avec les grands distributeurs européens. Par ailleurs, les exposants tunisiens de Mediterranean Fashion participeront, la veille du salon et à l'initiative de Tissu Premier / Eurovet, à une rencontre de Networking avec des dirigeants de grandes chaînes européenne.

Contact : J.F Limantour à [limantour@cedith.com](mailto:limantour@cedith.com)

## Activités du CEDITH

Le Cercle Euro-Méditerranéen des Dirigeants Textile-Habillement (CEDITH) a prévu un programme 2006 chargé, principalement axé sur la promotion de l'offre méditerranéenne sur les marchés internationaux et sur le partenariat euro-méditerranéen.

Le CEDITH s'est en effet fixé comme objectif de favoriser l'activité commerciale de ses membres et de contribuer au développement du partenariat euromed et intra-méditerranéen. Parmi les diverses initiatives inscrites à son programme 2006, figurent deux sessions de Mediterranean Fashion en France et une en Italie ainsi que des rencontres « business » en Turquie, en Tunisie, en Egypte, en France et en Espagne. Le Cercle organisera également une mission d'étude en Asie.

Les entreprises du pourtour méditerranéen qui souhaitent devenir membres du CEDITH sont priées de contacter J.F Limantour par email à [limantour@cedith.com](mailto:limantour@cedith.com)

## Forum euro-méditerranéen de l'IACE

Organisé en décembre 2005 à Sousse (Tunisie) par l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises ( IACE ) lors de la 20<sup>ème</sup> session des Journées de l'Entreprise, un important panel textile composé de personnalités euro-méditerranéennes de l'industrie, de la distribution, de la finance et d'instances publiques et gouvernementales a planché pendant deux jours sur le thème « Le secteur méditerranéen textile-habillement face aux défis de la mondialisation ».

Les débats ont fait ressortir que, contrairement aux sombres pronostics de nombreux experts, le textile-habillement a bien résisté en 2005, année charnière qui a vu le démantèlement des quotas AMF.

Conscients de la nécessité de s'affranchir d'un rôle sans grand avenir de sous-traitance face à l'Asie, les pays méditerranéens se sont engagés vers le produit fini, le design et le marketing, en jouant à fond la carte du circuit court et celle de la compétitivité hors prix.

Bien que raisonnablement optimistes, les professionnels observent cependant que certains clignotants passent à l'orange et qu'il convient de multiplier les efforts de toutes natures pour valoriser l'offre méditerranéenne et la promouvoir sur les marchés internationaux.

Un large consensus s'est dégagé sur les points suivants :

1. La seule réponse au défi de la mondialisation et de la concurrence asiatique est la compétitivité
2. La créativité, le marketing, le management sont à cet égard des facteurs clé de réussite
3. La nécessaire mutation du secteur vers des activités plus évoluées requiert un important accompagnement public des efforts de compétitivité par les prix et hors prix des entreprises
4. Le bilan du processus de Barcelone appliqué au secteur méditerranéen est très décevant. Ce processus doit être revitalisé et redynamisé. Un plan communautaire en faveur du secteur textile-habillement méditerranéen devrait être adopté.
5. Le partenariat doit être encouragé sous toutes ses formes, tant au niveau des entreprises individuelles qu'au niveau euro-méditerranéen et intra-méditerranéen.
6. Les règles d'origine préférentielle doivent être modifiées et fondées sur la notion de simple transformation et non plus de double transformation
7. Au niveau communautaire, il convient de stopper la préoccupante érosion du régime préférentiel liant les pays méditerranéens à l'union européenne
8. Toutes initiatives doivent être prises pour assurer la réalisation d'un commerce textile-habillement international équitable, loyal, transparent, équilibré et respectueux des normes sociales et environnementales

On trouvera une synthèse détaillée des travaux de ce panel sur le site de l'IACE à

<http://www.iace.org.tn>

## Turquie: 44 quotas en 2006 contre les importations chinoises (\*)

C'est apparemment sans aucun état d'âme que la Turquie à décidé de maintenir une forte protection de ses frontières contre les importations chinoises de textile et d'habillement.

Selon un communiqué paru au Journal Officiel du 17.12.2005, le Ministère turc du commerce extérieur a contingenté 44 produits textile-habillement chinois pour 2006. L'ITKIB (Union des Exportateurs de textile et de confection d'Istanbul) est responsable de la répartition et la gestion de ces quotas. On en trouvera le détail ci-dessous.

Catégorie	Produit	Unité	Quotas	Quantité maximum par entreprise
2	Tissus de coton	kg	8.950.000	20.000
4	Chemises ou chemisettes, T-shirts, sous-pulls (autres qu'en laine ou poils fins), maillots de corps, et articles similaires, en bonneterie	pièces	1.780.000	15.000
5 <sup>1</sup>	Chandails, pull-overs (avec ou sans manches), twinsets, gilets et vestes (autres que coupés et cousus), anoraks, blousons et similaires, en bonneterie	pièces	560.000	10.000
6	Culottes, shorts (autres que pour le bain) et pantalons, tissés, pour hommes et garçonnetts; pantalons, tissés, pour femmes ou fillettes, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles; parties inférieures de survêtements de sport	pièces	600.000	10.000
7	Chemisiers, blouses, blouses-chemisiers et chemisettes en bonneterie et autres qu'en bonneterie, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles pour femmes ou fillettes	pièces	250.000	5.000
8	Chemises et chemisettes, autres qu'en bonneterie, pour hommes ou garçonnetts, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielle	pièces	110.000	5.000
9	Tissus de coton bouclés du genre éponge; linge de toilette ou de cuisine, autre qu'en bonneterie, bouclé du genre éponge, de coton linge de toilette et de cuisine, autre qu'en bonneterie, bouclé du genre éponge, de coton	kg	5.000	500
10	Ganterie de bonneterie	paires	22.680.000	40.000
12	Bas, bas-culottes (collants), sous-bas, chaussettes, socquettes, protège-bas ou articles similaires en bonneterie, autres que pour bébés, y compris les bas à varices	paires	590.000	5.500
13	Slips et caleçons pour hommes et garçonnetts, slips et culottes pour femmes ou fillettes, en bonneterie, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	505.000	10.000
14	Pardessus, imperméables et autres manteaux, y compris les capes, tissés, pour hommes ou garçonnetts, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	200.000	10.000
15	Manteaux, imperméables (y compris les capes) et vestes, tissés, pour femmes ou fillettes; vestes, tissés, pour femmes ou fillettes, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	375.000	10.000
16	Costumes, complets et ensembles, autres qu'en bonneterie, pour hommes et garçonnetts, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles, survêtements de sport (trainings)	Pièces (ensembles)	61.000	2.000
17	Vestes et vestons, pour hommes ou garçonnetts, autres qu'en bonneterie, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	20.000	1.000
18	robes de chambre et articles similaires pour hommes ou garçonnetts, autres qu'en bonneterie ; Gilets de corps et chemises de jour, combinaisons ou fonds de robes, jupons, slips, chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, pour femmes ou fillettes, autres qu'en bonneterie	kg	280.000	2.500
20	Linge de lit, autre qu'en bonneterie	kg	46.000	1.000
21	Parkas; anoraks, blousons et similaires, autres qu'en bonneterie, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles; parties supérieures de survêtements de sport (trainings) autres que ceux de la catégorie 16 ou 29, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	3.611.000	20.000
24	Chemises de nuit, pyjamas, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour hommes ou garçonnetts ; Chemises de nuit, pyjamas, déshabillés, peignoirs de bain, robes de chambre et articles similaires, en bonneterie, pour femmes ou fillettes	pièces	151.000	1.500
26	Robes pour femmes ou fillettes, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	78.000	1.000

27	Jupes, y inclus jupes-culottes, pour femmes ou fillettes	pièces	410.000	5.000
28	Pantalons, salopettes à bretelles, culottes et shorts (autres que pour le bain), en bonneterie, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	190.000	5.000
29	Costumes tailleurs et ensembles, autres qu'en bonneterie, pour femmes ou fillettes, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles survêtements de sport (trainings)	Pièces (ensembles)	20.000	1.500
31	Soutiens-gorge et bustiers, tissés ou en bonneterie	pièces	853.000	10.000
36	Tissus de fibres artificielles continues	kg	6.067.000	20.000
39	Linge de table, de toilette et de cuisine, autre qu'en bonneterie, autre que de coton bouclé du genre éponge	kg	410.000	5.000
40	Rideaux, stores d'intérieur, cantonnières, tours de lits et autres articles d'ameublement, autres qu'en bonneterie, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	kg	248.000	2.500
50	Tissus de laine ou de poils fins Coton, cardé ou peigné	kg	2.010.000	20.000
67 <sup>1</sup>	Accessoires du vêtement, autres que pour bébés, en bonneterie; linge de tous types en bonneterie, rideaux, vitrages, stores d'intérieur, cantonnières, tours de lits et autres articles d'ameublement en bonneterie; couvertures en bonneterie, autres articles en bonneterie, y compris les parties de vêtement, d'accessoires du vêtement	kg	542.000	2.500
68	Vêtements et accessoires du vêtement pour bébés	kg	76.000	1.000
72	Maillots, culottes et slips de bain, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	600.000	10.000
73	Survêtements de sport (trainings) en bonneterie, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	Pièces (ensembles)	228.000	3.000
74	Costumes tailleurs et ensembles, en bonneterie, pour femmes ou fillettes, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	32.000	1.000
75	Costumes, complets et ensembles en bonneterie, pour hommes et garçonnets, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	5.000	250
76	Vêtements de travail, autres qu'en bonneterie, pour hommes ou garçonnets ; tabliers, blouses et autres vêtements de travail, autres qu'en bonneterie, pour femmes et fillettes	kg	18.000	500
78	Vêtements, autres qu'en bonneterie, à l'exclusion des vêtements des catégories 6, 7, 8, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 26, 27, 29, 68, 72, 76 et 77	kg	120.000	2.500
83	Manteaux, vestes, vestons et autres vêtements, y compris les combinaisons et les ensembles de ski, en bonneterie, à l'exclusion des vêtements des catégories 4, 5, 7, 13, 24, 26, 27, 28, 68, 69, 72, 73, 74 et 75	kg	129.000	2.500
84	Châles, écharpes, foulards, cache-nez, cache-col, mantilles, voiles et voilettes, et articles similaires, autres qu'en bonneterie, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	4.566.000	20.000
85	Cravates, nœuds papillons et foulards cravates, autres qu'en bonneterie, de laine, de coton ou de fibres synthétiques ou artificielles	pièces	1.708.000	10.000
96 <sup>1</sup>	Tissus non tissés et articles en tissus non tissés, même imprégnés ou enduits	kg	5.183.000	20.000
100 <sup>1</sup>	Tissus imprégnés, enduits ou recouverts de dérivés de la cellulose ou d'autres matières plastiques artificielles et tissus stratifiés avec ces mêmes matières	kg	10.000.000	20.000
117	Tissus de lin ou de ramie	kg	100.000	1.500
156	Chemisiers et pull-overs de bonneterie en soie ou déchets de soie, pour femmes et fillettes	kg	9.000	500
157	Vêtements de bonneterie autres que ceux des catégories 1 à 123 et de la catégorie 156	kg	35.000	1.000
159	Robes, chemisiers, blouses-chemisiers, autres qu'en bonneterie, en soie ou déchets de soie	kg	35.000	1.000

5<sup>1</sup> : les produits correspondant au code douanier 6110.12 ne sont pas soumis aux quotas

67<sup>1</sup> : les produits correspondant aux codex douaniers 6301.40.10.00.11 / 6301.40.10.00.19 / 6301.90.10.00.11 / 6309.90.10.00.19 / 6301.90.10.00.29 ne sont pas soumis aux quotas

96<sup>1</sup> : les produits correspondant aux codex douaniers 6301.40.10.00.11 / 6301.40.10.00.19 / 6301.90.10.00.11 / 6309.90.10.00.19 / 6301.90.10.00.29 ne sont pas soumis aux quotas

100<sup>1</sup> : les produits correspondant au code douanier 5903.20 ne sont pas soumis aux quotas

(\* ) NB : Informations aimablement fournies par la Mission Economique auprès de l'ambassade de France en Turquie

## **Cumul préférentiel de l'origine pour le Maroc**

Par décision du Conseil d'Association UE-Maroc du 18 novembre 2005 publié au JO de l'U.E du 21 décembre 2005, le Maroc est autorisé, à compter du 1er janvier 2006, à appliquer le cumul d'origine avec les pays de l'espace euroméd. Sont considérés comme originaires du Maroc et peuvent donc entrer dans l'UE en exonération de droits de douane, les produits fabriqués au Maroc et incorporant des matières originaires d'un pays de l'AELE, de Roumanie et de Bulgarie, de Turquie ou d'un pays du Processus de Barcelone.

Toutefois, le cumul ne peut être appliqué entre le Maroc et un pays méditerranéen que s'il existe entre eux un accord préférentiel conforme à l'article XXIV du GATT. L'ensemble des ces dispositions qui modifient le protocole n° 4 à l'accord euro-méditerranéen du 26 février 1996 entre l'Union Européenne et le Maroc, est applicable depuis le 1er janvier 2006.

## **Institut Méditerranéen de la mode**

Suite à une résolution adoptée à Tunis en septembre 2004 par une Conférence des ministres euro-méditerranéens du commerce, la Tunisie a décidé de lancer une étude de faisabilité d'un institut méditerranéen des technologies avancées de la mode et des matériaux souples.

L'étude, initiée par le Ministère de l'industrie, de l'Energie et des PME, est développée dans le cadre du Programme de Modernisation Industrielle avec le soutien de l'Union européenne.

Soucieuse d'accélérer la migration de son secteur textile-habillement vers le produit fini et de développer sa compétitivité globale, notamment hors prix, la Tunisie veut en effet se doter des moyens lui permettant de relever avec succès le défi de la mondialisation.

Sixième fournisseur de l'Union européenne en habillement, la Tunisie entend conserver un rôle leader à l'exportation sur les marchés internationaux et, pour cela, développer notamment ses performances en marketing et en design. D'où ce projet d'institut qui, par sa dimension euro-méditerranéenne, doit jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de cette stratégie.

## **Egypte-Turquie: accord de libre-échange**

L'Egypte et la Turquie ont signé le 27 décembre 2005 un accord de libre-échange qui doit tripler leurs échanges commerciaux dans les trois prochaines années.

"Cet accord présente de nouvelles opportunités de renforcer les échanges commerciaux entre nos deux pays, augmenter les investissements dans les projets communs et développer la coopération entre les hommes d'affaires turcs et égyptiens", a déclaré le président égyptien Hosni Moubarak lors d'une conférence de presse avec son homologue turc, le président Ahmet Necdet Sezer.

L'accord, qui intervient au terme de près de dix ans de discussions marathon, doit porter les échanges commerciaux à trois milliards de dollars, dans les trois prochaines années.

"L'accord accorde un statut préférentiel à un certain nombre de produits industriels égyptiens sur le marché turc", a déclaré à la presse le ministre égyptien du Commerce extérieur, Mohammad Rachid.

Il supprime les taxes de douane sur certains produits égyptiens importés en Turquie et en abaisse les droits sur certains autres, et vice versa.

Le ministre turc du Commerce extérieur, Kursad Tuzmen, prévoit pour sa part que l'accord permettra aux investissements de son pays en Egypte de faire un bond jusqu'à deux milliards de dollars, contre environ 600 millions de dollars actuellement.

Des tractations sont en cours pour créer en Egypte une banque turque avec participation de banques publiques égyptiennes, a indiqué M. Tuzmen. Des banques privées turques ouvriront également des succursales en Egypte.

## 🌐 Exportations vers l'U.E des principaux producteurs méditerranéens

Selon les statistiques d'Eurostat, les importations européennes de textile-habillement des trois principaux fournisseurs méditerranéens réalisées au cours des neuf premiers mois de 2005 sont en baisse ou marquent le pas par rapport à leur niveau à fin septembre 2004 :

- ✓ Second fournisseur de l'Union européenne après la Chine, la Turquie poursuit sa progression, mais de manière très ralentie. Ses ventes de textile-habillement atteignent 8.203 millions d'euros, soit une augmentation de + 3,2 % par rapport aux 9 premiers mois de 2004.
- ✓ La Tunisie résiste bien avec des exportations atteignant 2.039 millions d'euros mais en baisse de 5,6 % ( en dinars, elles sont stables)
- ✓ Le Maroc dont les exportations des neufs mois de 2005 atteignent 1.762 millions d'euros enregistre un recul plus prononcé, de – 9,3 %

### Importations européennes des neuf premiers mois de 2005

Produits	Valeurs en euros			Variations 9 mois 2005/ 9 mois 2004		
	Tunisie	Maroc	Turquie	Tunisie	Maroc	Turquie
Fils de coton	3 704 730	4 279 690	113 365 780	-26,15%	-36,74%	-10,56%
Tissus de coton	33 938 850	18 030 270	225 994 590	-8,15%	-19,31%	3,29%
Tissus synthétiques	14 559 700	9 584 510	81 139 110	-10,37%	-33,49%	-9,24%
T-shirts	129 689 900	174 797 210	1 698 735 850	-10,32%	-17,51%	5,91%
Pulls	141 004 880	94 200 720	624 454 460	-13,57%	-12,47%	-0,17%
Pantalons	686 198 550	491 475 120	1 153 702 070	-1,40%	-13,55%	4,25%
Chemisiers	40 298 600	78 536 040	322 670 070	2,45%	-27,12%	18,85%
Chemises	64 517 150	65 149 660	191 502 060	-10,67%	-10,28%	11,06%
Tissus coton éponge	987 150	349 040	219 886 890	-15,44%	7,56%	7,26%
Bas, collants	5 280 410	11 563 290	381 100 740	-21,29%	22,14%	3,84%
Slips, caleçons	102 553 370	61 861 440	131 578 800	1,46%	-4,19%	-7,73%
Manteaux, impers H.	18 137 800	3 805 490	11 685 960	30,81%	-9,94%	43,11%
Manteaux, vestes F.	47 953 650	94 127 850	144 735 530	13,91%	4,42%	25,12%
Costumes Homme	18 288 340	21 711 470	64 935 280	-1,63%	2,12%	-15,39%
Vestes Homme	19 784 400	27 982 830	52 801 590	10,97%	9,64%	18,71%
Linge de lit	13 764 670	4 651 830	191 126 330	20,21%	-23,61%	26,99%
Fils synthétiques	733 210	5 855 900	60 578 190	-50,83%	-0,19%	-5,76%
Robes	25 318 540	44 896 640	75 938 480	-16,38%	-6,47%	-2,72%
Pantalons maille	13 487 520	30 127 300	202 413 260	-12,32%	6,09%	-21,87%
Ensembles Femme	6 502 420	4 863 110	20 490 120	-10,08%	-41,79%	-3,97%
Soutiens-gorge	113 246 640	51 757 330	53 605 240	-1,09%	-13,37%	2,88%
Linge de maison	3 876 240	470 430	62 202 120	-1,65%	98,23%	-4,21%
Autres vêts ch&t	38 853 770	53 901 200	57 154 400	-18,91%	14,18%	-2,16%
Manteaux, vestes maille	12 940 540	14 824 100	85 674 990	+8,97%	7,83%	-2,54%

Source : Eurostat      Traitement statistique : Jean-François Limantour

Au niveau des produits, les résultats sont très diversifiés comme on peut le constater sur ce tableau et dans les tableaux suivants.

Quant aux prix unitaires moyens, ils progressent en confection de + 4,8 % pour la Tunisie, ce qui traduit un effet positif de valorisation de l'offre tunisienne, de plus en plus orientée vers le produit fini et le haut de gamme. Ils ne progressent que de + 0,9 % pour la Turquie et sont stables pour le Maroc (0 %)



## EVOLUTION DES IMPORTATIONS EUROPEENNES EN PROVENANCE DE TUNISIE

TUNISIE	Cat.	Eurostat data Jan-Sept. 2005			Eurostat data Jan-Sept. 2004			Evolution		
		Quantités	Valeur (€)	Prix unit.	Quantités	Valeur (€)	Prix unit.	Quantités	Prix unit.	Valeurs
Fils de coton	1	1 896 500	3 704 730	1,95	1 941 600	5 016 810	2,58	-2,32%	-24,40%	-26,15%
Tissus de coton	2	5 557 300	33 938 850	6,11	6 070 000	36 951 550	6,09	-8,45%	+0,32%	-8,15%
Tissus synthétiques	3	4 951 400	14 559 700	2,94	4 942 700	15 897 830	3,22	+0,18%	-8,58%	-10,37%
T-shirts	4	37 768 860	129 689 900	3,43	44 244 713	144 610 230	3,27	-14,64%	+5,06%	-10,32%
Pulls	5	20 088 401	141 004 880	7,02	25 071 331	163 146 400	6,51	-19,88%	+7,87%	-13,57%
Pantalons	6	57 352 586	686 198 550	11,96	64 164 848	696 036 880	10,85	-10,62%	+10,30%	-1,40%
Chemisiers	7	5 817 630	40 298 600	6,93	5 771 202	39 335 220	6,82	+0,80%	+1,63%	2,45%
Chemises	8	5 955 530	64 517 150	10,83	6 929 509	72 226 270	10,42	-14,06%	+3,94%	-10,67%
Tissus coton éponge	9	156 400	987 150	6,31	153 400	1 167 330	7,61	+1,96%	-17,06%	-15,44%
Bas, collants	12	10 784 731	5 280 410	0,49	13 456 687	6 709 540	0,50	-19,86%	-1,80%	-21,29%
Slips, caleçons	13	58 771 856	102 553 370	1,74	64 175 603	101 080 820	1,58	-8,42%	+10,79%	1,46%
Manteaux, impers Homme	14	512 904	18 137 800	35,36	529 999	13 866 380	26,16	-3,23%	+35,16%	30,81%
Manteaux, vestes Femme	15	2 493 924	47 953 650	19,23	2 296 708	42 101 370	18,33	+8,59%	+4,89%	13,91%
Costumes Homme	16	645 841	18 288 340	28,32	739 575	18 592 130	25,14	-12,67%	+12,64%	-1,63%
Vestes Homme	17	761 537	19 784 400	25,98	736 153	17 827 870	24,22	+3,45%	+7,28%	10,97%
Linge de lit	20	1 455 700	13 764 670	9,46	1 114 100	11 450 550	10,28	+30,66%	-8,00%	20,21%
Fils synthétiques	22	207 600	733 210	3,53	374 000	1 491 090	3,99	-44,49%	-11,41%	-50,83%
Robes	26	2 864 505	25 318 540	8,84	3 820 019	30 280 120	7,93	-25,01%	+11,51%	-16,38%
Pantalons maille	28	1 890 785	13 487 520	7,13	2 076 797	15 382 710	7,41	-8,96%	-3,69%	-12,32%
Ensembles Femme	29	537 142	6 502 420	12,11	710 307	7 230 660	10,18	-24,38%	+18,92%	-10,08%
Soutiens-gorge	31	21 049 699	113 246 640	5,38	21 936 616	114 491 660	5,22	-4,04%	+3,08%	-1,09%
Linge de maison	39	278 700	3 876 240	13,91	393 200	3 941 100	10,02	-29,12%	+38,76%	-1,65%
Autres vêts chaîne&trame	78	1 844 400	38 853 770	21,07	2 261 900	47 910 640	21,18	-18,46%	-0,55%	-18,91%
Manteaux, vestes maille	83	500 800	12 940 540	25,84	436 200	11 875 920	27,23	+14,81%	-5,09%	+8,97%

Source : Eurostat

Traitement : Jean-François Limantour

NB : quantités en kilos ou en nombre de pièces



## EVOLUTION DES IMPORTATIONS EUROPEENNES EN PROVENANCE DE MAROC

MAROC	Cat.	Eurostat data Jan-Sept. 2005			Eurostat data Jan-Sept. 2004			Evolution		
		Quantités	Valeur (€)	Prix unit.	Quantités	Valeur (€)	Prix unit.	Quantités	Prix unit.	Valeurs
Fils de coton	1	1 528 400	4 279 690	2,80	1 897 700	6 765 360	3,57	-19,46%	-21,46%	-36,74%
Tissus de coton	2	2 325 800	18 030 270	7,75	3 172 600	22 345 440	7,04	-26,69%	+10,07%	-19,31%
Tissus synthétiques	3	1 318 000	9 584 510	7,27	1 437 800	14 409 800	10,02	-8,33%	-27,44%	-33,49%
T-shirts	4	86 321 142	174 797 210	2,02	93 537 714	211 909 670	2,27	-7,72%	-10,62%	-17,51%
Pulls	5	19 883 497	94 200 720	4,74	21 244 887	107 626 280	5,07	-6,41%	-6,48%	-12,47%
Pantalons	6	55 967 104	491 475 120	8,78	68 386 132	568 499 040	8,31	-18,16%	+5,63%	-13,55%
Chemisiers	7	14 221 752	78 536 040	5,52	18 226 615	107 753 870	5,91	-21,97%	-6,59%	-27,12%
Chemises	8	8 280 808	65 149 660	7,87	8 629 272	72 612 750	8,41	-4,04%	-6,50%	-10,28%
Tissus coton éponge	9	46 100	349 040	7,57	29 900	324 480	10,85	+54,18%	-30,23%	7,56%
Bas, collants	12	15 285 190	11 563 290	0,76	12 136 425	9 466 560	0,78	+25,94%	-3,01%	22,14%
Slips, caleçons	13	28 110 651	61 861 440	2,20	30 985 547	64 565 200	2,08	-9,28%	+5,61%	-4,19%
Manteaux, impers Homme	14	245 196	3 805 490	15,52	244 378	4 225 200	17,29	+0,33%	-10,23%	-9,94%
Manteaux, vestes Femme	15	5 946 278	94 127 850	15,83	6 157 271	90 141 240	14,64	-3,43%	+8,13%	4,42%
Costumes Homme	16	669 631	21 711 470	32,42	689 406	21 260 330	30,84	-2,87%	+5,14%	2,12%
Vestes Homme	17	1 291 727	27 982 830	21,66	1 015 800	25 522 550	25,13	+27,16%	-13,78%	9,64%
Linge de lit	20	953 200	4 651 830	4,88	1 143 400	6 089 460	5,33	-16,63%	-8,37%	-23,61%
Fils synthétiques	22	961 000	5 855 900	6,09	1 047 500	5 867 400	5,60	-8,26%	+8,79%	-0,19%
Robes	26	6 297 298	44 896 640	7,13	7 266 993	48 003 860	6,61	-13,34%	+7,93%	-6,47%
Pantalons maille	28	5 405 694	30 127 300	5,57	5 861 179	28 397 340	4,84	-7,77%	+15,03%	6,09%
Ensembles Femme	29	792 090	4 863 110	6,14	1 488 420	8 355 090	5,61	-46,78%	+9,37%	-41,79%
Soutiens-gorge	31	10 674 003	51 757 330	4,85	12 886 501	59 745 580	4,64	-17,17%	+4,59%	-13,37%
Linge de maison	39	72 600	470 430	6,48	13 300	237 310	17,84	+445,86%	-63,68%	98,23%
Autres vêts chaîne & trame	78	1 988 400	53 901 200	27,11	1 818 800	47 208 720	25,96	+9,32%	+4,44%	14,18%
Manteaux, vestes maille	83	598 700	14 824 100	24,76	693 200	13 747 430	19,83	-13,63%	+24,85%	7,83%

Source : Eurostat

Traitement : Jean-François Limantour

NB : quantités en kilos ou en nombre de pièces



## EVOLUTION DES IMPORTATIONS EUROPEENNES EN PROVENANCE DE TURQUIE

TURQUIE	Cat.	Eurostat data Jan-Sept. 2005			Eurostat data Jan-Sept. 2004			Evolution		
		Quantités	Valeur (€)	Prix unit.	Quantités	Valeur (€)	Prix unit.	Quantités	Prix unit.	Valeurs
Fils de coton	1	53 730 500	113 365 780	2,11	52 361 600	126 751 110	2,42	+2,61%	-12,84%	-10,56%
Tissus de coton	2	33 141 700	225 994 590	6,82	31 140 600	218 790 070	7,03	+6,43%	-2,94%	3,29%
Tissus synthétiques	3	8 479 500	81 139 110	9,57	8 864 200	89 401 830	10,09	-4,34%	-5,12%	-9,24%
T-shirts	4	477 673 368	1 698 735 850	3,56	452 899 505	1 603 968 090	3,54	+5,47%	+0,42%	5,91%
Pulls	5	93 302 402	624 454 460	6,69	94 112 735	625 523 050	6,65	-0,86%	+0,70%	-0,17%
Pantalons	6	114 705 754	1 153 702 070	10,06	122 128 686	1 106 627 770	9,06	-6,08%	+11,00%	4,25%
Chemisiers	7	69 979 339	322 670 070	4,61	57 318 707	271 496 730	4,74	+22,09%	-2,65%	18,85%
Chemises	8	22 995 876	191 502 060	8,33	19 460 092	172 433 440	8,86	+18,17%	-6,02%	11,06%
Tissus coton éponge	9	34 462 600	219 886 890	6,38	30 973 800	205 000 850	6,62	+11,26%	-3,60%	7,26%
Bas, collants	12	818 371 964	381 100 740	0,47	745 634 742	367 002 790	0,49	+9,76%	-5,39%	3,84%
Slips, caleçons	13	143 845 154	131 578 800	0,91	156 388 703	142 594 180	0,91	-8,02%	+0,32%	-7,73%
Manteaux, impers H.	14	597 194	11 685 960	19,57	555 077	8 165 540	14,71	+7,59%	+33,02%	43,11%
Manteaux, vestes F.	15	10 898 312	144 735 530	13,28	8 765 252	115 678 690	13,20	+24,34%	+0,63%	25,12%
Costumes Homme	16	1 973 334	64 935 280	32,91	1 835 403	76 755 450	41,82	+7,52%	-21,31%	-15,39%
Vestes Homme	17	2 172 578	52 801 590	24,30	1 809 443	44 481 800	24,58	+20,07%	-1,14%	18,71%
Linge de lit	20	27 629 900	191 126 330	6,92	20 936 400	150 500 620	7,19	+31,97%	-3,77%	26,99%
Fils synthétiques	22	18 571 400	60 578 190	3,26	19 723 200	64 278 550	3,26	-5,84%	+0,09%	-5,76%
Robes	26	11 335 381	75 938 480	6,70	11 561 101	78 059 280	6,75	-1,95%	-0,78%	-2,72%
Pantalons maille	28	44 798 366	202 413 260	4,52	59 997 354	259 064 330	4,32	-25,33%	+4,64%	-21,87%
Ensembles Femme	29	2 502 196	20 490 120	8,19	2 394 474	21 338 220	8,91	+4,50%	-8,11%	-3,97%
Soutiens-gorge	31	20 541 437	53 605 240	2,61	21 880 661	52 103 160	2,38	-6,12%	+9,59%	2,88%
Linge de maison	39	8 740 500	62 202 120	7,12	9 176 200	64 929 490	7,08	-4,75%	+0,57%	-4,21%
Autres vêts chaine & tr.	78	2 873 800	57 154 400	19,89	2 893 400	58 413 930	20,19	-0,68%	-1,49%	-2,16%
Manteaux, vestes maille	83	4 091 600	85 674 990	20,94	4 464 700	87 909 370	19,69	-8,36%	+6,35%	-2,54%

Source : Eurostat

Traitement : Jean-François Limantour

NB : quantités en kilos ou en nombre de pièces



## Made in Europe : l'art de se tirer une balle dans le pied !

La Commission européenne a adopté le 16 décembre 2005 un projet de règlement { COM(2005) 661 final } visant à imposer le marquage de l'origine à l'importation dans l'Union européenne. Cette réglementation vise notamment les vêtements, les articles en textile, les chaussures et l'ensemble des ouvrages de la filière cuir.

Dans son exposé des motifs, la Commission déclare vouloir faciliter le choix des consommateurs, aligner sa législation de l'origine sur celle des pays comme les Etats-Unis et contribuer à réduire l'importance des fausses origines.

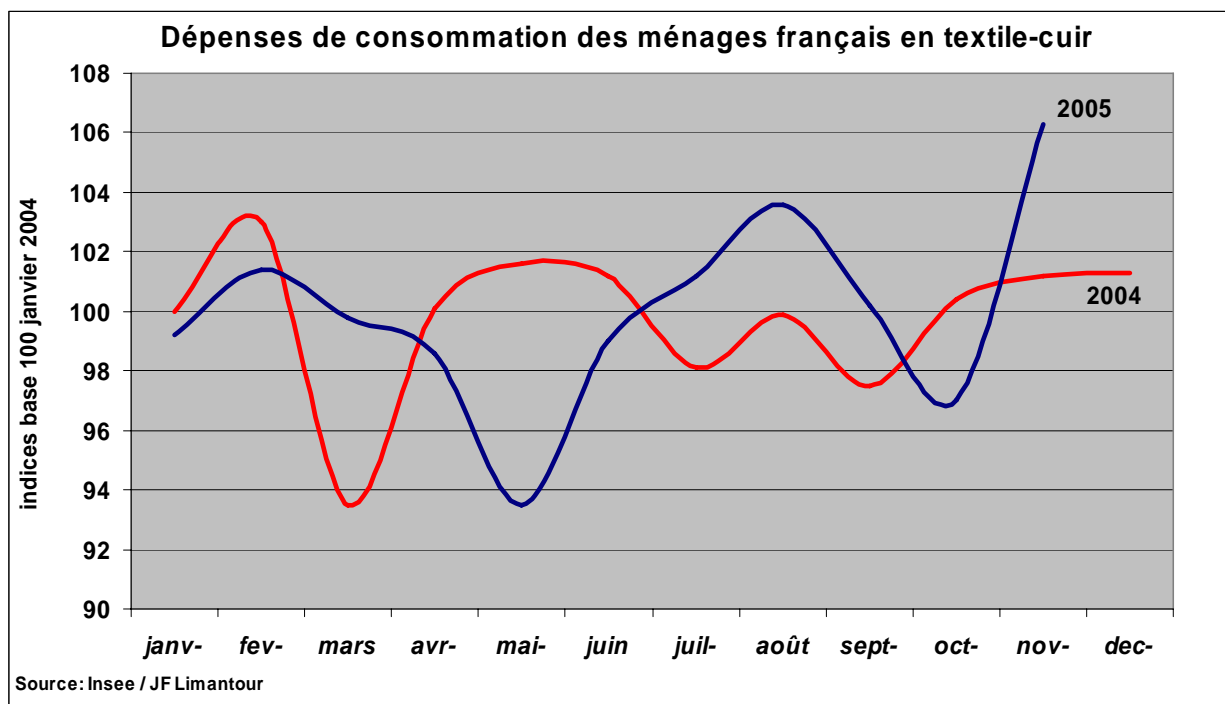
En réalité, ce projet de réglementation a été pris sous la pression de certains lobbies textiles européens qui rêvent en faire un instrument de protection contre les importations.

Pourtant, l'expérience montre que les consommateurs fondent beaucoup plus leurs choix sur les prix, la qualité et la notoriété des marques que sur l'origine. Il y a donc fort à parier que l'obligation de l'origine ne ralentisse nullement le flot des importations mais qu'elle engendre pour les importateurs, les donneurs d'ordres industriels et les distributeurs des tracasseries inutiles et coûteuses.

Quoi qu'il en soit, une telle réglementation ne peut avoir que des effets négatifs, au plan commercial, pour les nombreux industriels européens de l'habillement et de la chaussure, détenteurs de marques, qui ont développé des stratégies de délocalisation vers la rive sud méditerranéenne. Et nos amis du Maghreb seront sans doute surpris d'apprendre que l'obligation du marquage de l'origine ne s'appliquera pas à leurs trois principaux concurrents : la Turquie, la Roumanie et la Bulgarie.

De l'avis général, le bilan de dix ans de Processus de Barcelone est très décevant. A l'évidence, cette nouvelle initiative communautaire ne va pas arranger les choses !

## Nouvelles du marché français



Selon l'INSEE, les dépenses des français en produits textile-habillement-cuir ont fait un bond de + 9,5 % en novembre 2005 et ont continué à augmenter fortement en décembre.

Néanmoins, 2005 restera une année médiocre. En effet, sur les onze premiers mois de 2005,

les achats des ménages ont été de 42,96 milliards d'euros, soit une progression très faible de + 0,3 % par rapport aux 11 premiers mois de 2004.

En ce qui concerne la distribution, l'année 2005 a, selon l'enquête TNS Secodip, vu une nouvelle progression des chaînes spécialisées, aussi bien de centre ville que de périphérie, ainsi que des magasins de sport. A l'inverse, les hypers et supermarchés perdent du terrain alors que la Vente à Distance reste à peu près stable.

Parts de marché en valeur des circuits de distribution sur le total du marché textile (TNS Secodip 2005 )		
	Année fiscale 2001	Année fiscale 2005
Hypers / Supers	18,8	16,8
Chaînes de centre ville	18,3	20,3
Chaînes de périphérie	9,6	11
Magasins de sport	6,9	8,1
VAD	11,6	11,1
HD Textile	2,6	3,2

Au niveau de l'industrie française du textile, de l'habillement et de la chaussure, les perspectives pour 2006 sont mauvaises, après une année 2005 marquée par un important recul de la production et de l'emploi.

En effet, selon l'étude sectorielle LCL-Crédit Lyonnais publiée le 4 janvier, 2006 sera une nouvelle année de vaches maigres pour ces trois secteurs qui se retrouvent en queue de peloton par rapport aux autres secteurs de l'économie, avec une prévision de baisse de la production de - 7 % pour le textile, de - 12,5 % pour l'habillement et de - 15 % pour la chaussure.

## L'industrie en France et la mondialisation

Le SESSI vient de publier une étude détaillée dans la collection « Chiffres clés analyse » : « L'industrie en France et la mondialisation »

Cette étude de plus de 400 pages contient un chapitre dédié au secteur textile. Réalisée avec la contribution de dizaines de spécialistes appartenant au monde universitaire, à des organismes d'études et de recherche ou à la statistique publique, elle est intégralement et gratuitement disponible en ligne sur le site du Sessi à l'adresse suivante :

<http://www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/mondial/mondial2005.htm>

Lettre rédigée par :

**Jean-François Limantour**

**Président du Cercle Euro-Méditerranéen des Dirigeants Textile-Habillement –CEDITH-**